

Paris, le 11 septembre 2014

COMMUNIQUÉ

Villes de France demande à l'État de mettre fin aux rigidités excessives

Villes de France, association paritaire, représentée par son Vice-président, Pierre MEHAIGNERIE, ancien ministre, maire de Vitré, participait ce matin à une réunion de concertation sur la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales d'ici à 2017 (11 milliards d'euros en moins d'ici à 2017 dont 3,7 prévus en 2015). Cette rencontre s'est déroulée en présence de Marylise LEBRANCHU, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, de Christian ECKERT, secrétaire d'État au Budget, et d'André VALLINI, secrétaire d'État à la Réforme territoriale, et des présidents ou représentants des associations nationales d'élus.

Émerge de cette rencontre la nécessité d'étaler dans le temps l'effort de réduction de la dépense locale, par peur d'une chute brutale des investissements des collectivités locales.

Les élus présents ont, d'une part, plaidé pour que le rythme de baisse des recettes soit adapté à celui de la mise en place de mesures pouvant générer des économies.

D'autre part, Pierre MEHAIGNERIE, représentant Villes de France a souligné que « *faire mieux avec moins est nécessaire, encore faut-il que l'État n'impose pas aux collectivités locales des dépenses de fonctionnement supplémentaires* ».

Le maire de Vitré a fourni des exemples concrets de normes entraînant un dérapage des dépenses de fonctionnement et des délais supplémentaires (archéologie préventive, environnement, nouveaux rythmes scolaires, rigidité du statut de la FPT, ...).

Il a aussi pointé le manque de souplesse des administrations et des établissements publics de l'État (DREAL, Onema, ...) dans leur interprétation, et précisé avoir « *l'impression d'un emballement normatif quand justement il y a besoin que des projets sortent de terre* ».

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Villes de France

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste, (forte de 25 ans d'action, sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes) représente et accompagne les villes et agglomérations infra-métropolitaines du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

Contacts

Armand Pinoteau, Conseiller
armand.pinoteau@villesdefrance.fr
Nicole Gibourdel, Déléguée générale

Villes de France
94 rue de Sèvres
75007 Paris – France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr